

Votre facture ligne fixe du 23.08.2024

67,30 € HT

total auprès d'Orange

67,30 € HT

intitulé	prix unitaire HT	quantité	durée/volume	montant HT*
■ abonnements, forfaits et options période du 20.08.2024 au 19.10.2024				
abonnements et	téléphone pro			67,30 €
forfaits		33,65	2	67,30

- 1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page
- 2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification
- 3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.
- 4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.
En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.

